

CHAIRE LOUIS-EDMOND HAMELIN
DE RECHERCHE NORDIQUE EN SCIENCES SOCIALES
<http://www.chairelouisedmondhamelin.fss.ulaval.ca>

Bourse de fin de rédaction Louis-Edmond Hamelin
Maîtrise et doctorat

CONCOURS 2017-2018

La Chaire Louis-Edmond Hamelin de recherche nordique en sciences sociales de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval annonce la tenue de son concours de bourse de fin de rédaction à la maîtrise ou au doctorat.

L'OBJECTIF DE LA BOURSE

La bourse a pour objectif d'aider à terminer la rédaction du mémoire ou de la thèse des étudiants ou étudiantes aux études supérieures.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissibles à la bourse de fin de rédaction à la maîtrise ou au doctorat, les étudiants et les étudiantes doivent :

- Être inscrits à un des programmes de maîtrise ou de doctorat à l'Université Laval,
- Travailler sur un sujet relié à la problématique des mutations et du changement social dans le contexte nordique;
- Selon le programme, être en mesure de déposer le mémoire ou la thèse à son comité d'encadrement ou à la Faculté des études supérieures dans l'année suivant l'obtention de la bourse;
- Présenter un dossier complet;
- Avoir la nationalité canadienne ou le statut de résident permanent ou détenir un visa d'études dans le cas des étudiants(es) étrangers(ères).

Les candidat(e) qui ne satisferont pas à toutes ces exigences ne seront pas admissibles à la bourse.

VALEUR DE LA BOURSE

La bourse est d'une valeur de 5 000 \$, et est non renouvelable.

CUMUL

La bourse **peut être cumulée** avec une bourse en provenance d'un des grands organismes subventionnaires canadiens (ACDI, CRSH, CRSNG, FRQ-SC, PNRDS, CRDI, etc.), de la Fondation de l'Université Laval ou avec toute autre bourse de maîtrise ou de doctorat d'un organisme ou d'un gouvernement étranger, le tout assujéti aux règles de l'organisme. De plus, la bourse peut être cumulée avec le Fonds de soutien aux études supérieures des programmes visés.

La bourse **ne peut pas être cumulée** avec la bourse d'excellence ni avec la subvention à la mobilité offertes par la Chaire Louis-Edmond Hamelin.

MODALITÉS DE VERSEMENT

La bourse est attribuée en deux versements : un premier versement de 3 500 \$ lors de la remise officielle des bourses par la Faculté des sciences sociales et un deuxième versement de 1 500 \$ lors du dépôt initial à la Faculté des études supérieures. Le dépôt initial doit avoir lieu avant la fin du trimestre d'hiver suivant le premier anniversaire de l'obtention de la bourse.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les critères de sélection utilisés par le comité d'évaluation sont les suivants:

- Excellence du dossier académique (30%)
- Excellence du projet de recherche (25%)
- Pertinence du projet en regard de la problématique des mutations et du changement social dans le contexte nordique (20%)
- Qualité des recommandations (15%)
- Qualité de la lettre de présentation (10%)

CONSTITUTION DU DOSSIER

Le dossier de candidature doit *obligatoirement* comporter *les éléments suivants*:

- les relevés de notes (**officiels** ou **certifiés** par la direction du programme) du 1^{er} et, le cas échéant, du 2^e ou 3^e cycle;
- un résumé du projet de recherche d'au plus deux pages exposant la problématique de recherche, le cadre théorique, la méthodologie, le plan d'analyse, un calendrier d'avancement des travaux et les retombées possibles du projet;
- une lettre de présentation d'au plus deux pages expliquant les motivations de la candidature, le lien entre le sujet d'études et les objectifs de la Chaire et le travail qui sera fait au cours de la prochaine année. Cette lettre doit aussi préciser qu'il s'agit d'une demande de bourse de fin de rédaction;
- un curriculum vitae complet, en français ou en anglais;
- une attestation du Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval ou du directeur ou de la directrice de recherche indiquant que toutes les dispositions éthiques requises ont été ou seront prises;
- deux formulaires de recommandation dont un doit obligatoirement être complété par le directeur ou la directrice d'études du candidat. Ces formulaires sont disponibles sur le site internet de la Chaire Louis-Edmond

Hamelin. Ils doivent être envoyés par les signataires au secrétariat de la Faculté des sciences sociales.

DATE DE DÉPÔT DES DEMANDES

Le dossier complet doit être déposé en **cinq exemplaires**, au plus tard le *24 novembre 2017* à l'adresse ci-dessous. L'un de ces exemplaires doit comporter les signatures originales ainsi que les relevés de notes officiels. Les autres exemplaires peuvent être constitués de photocopies des documents demandés.

**Vice-décanat à la recherche, Faculté des sciences sociales
Local 3456, Pavillon Charles-De Koninck
1030, avenue des sciences, Université Laval
Québec (Québec) G1V 0A6**

ANNONCE DES RÉSULTATS

Les candidats(es) recevront une réponse à leur demande au plus tard le *12 janvier 2018*. Dans l'éventualité où les dossiers ne répondraient pas de manière satisfaisante aux critères d'évaluation définis plus haut, le comité peut décider de ne pas octroyer la bourse.